

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT D'ANJOU POUR L'ANNÉE 2022

AVIS est donné par les présentes que, conformément à l'article 320 de la Loi sur les cités et villes, les séances ordinaires du conseil d'arrondissement d'Anjou pour l'année 2022 auront lieu à la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine, arrondissement d'Anjou, selon le calendrier ci-dessous :

Dates des séances du conseil pour l'année 2022

Jour	Date	Heure
Mardi	11 janvier 2022	19 h
Mardi	1 ^{er} février 2022	19 h
Mardi	1 ^{er} mars 2022	19 h
Mardi	5 avril 2022	19 h
Mardi	3 mai 2022	19 h
Mardi	7 juin 2022	19 h
Mardi	5 juillet 2022	19 h
Mardi	13 septembre 2022	19 h
Mardi	4 octobre 2022	19 h
Mardi	1 ^{er} novembre 2022	19 h
Mardi	6 décembre 2022	19 h

Les séances se tiendront en présentiel selon les modalités permises par les autorités publiques en lien avec la COVID-19.

Les citoyennes et les citoyens pourront également suivre le déroulement des séances par webdiffusion, en direct ou en différé.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous adresser à la Direction des services administratifs, des relations avec les citoyens et du greffe, à la mairie d'arrondissement située au 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

Fait à Montréal, arrondissement d'Anjou, le 8 décembre 2021.

Nataliya Horokhovska
Secrétaire d'arrondissement